Ntare V est-il un Roi Constitutionnel ? : "Non !", répond Jean Bwejeri

@rib News, 25/06/2009NTARE V. LA CONTROVERSE POST MORTEM FACE AU PRESCRIT DU CODEXPar Prof Yochanan Bwejeri - Bruxelles, le 22 Juin 2009Il y a deux faÃ§ons dâ€™aborder la question soulevÃ©e par lâ€™Ambassadeur Baranyanka et reprise en controverse par lâ€™Ambassadeur Laurent KavakureÂ : lâ€™aborder comme une affaire du passÃ©, au contraire, lâ€™examiner comme une affaire du prÃ©sent. Je constate que les deux intervenants, tout en marquant leurs points dâ€™accord et de dÃ©saccord respectifs, conviennent tacitement de considÃ©rer la question au passÃ©. Je vais, en ce me concerne, marquer mon point de divergence fondamentalement mÃ©thodologique, en abordant la question au prÃ©sent. Les points dâ€™accord ou de dÃ©saccord secondaires suivront.
Je me prÃ©senteÂ : Professeur Yochanan Bwejeri. Ma titulature princiÃ¨re abrÃ©gÃ©e est Seruhinda Wa Semukara, Prince de Nkoronko. Je suis le dernier Patriarche, LÃ©giste, Archiviste et ThÃ©ologien, dans la longue succession de la Dynastie Zagwe, cette lignÃ©e salomonique qui dÃ©tient une place bien connue dans lâ€™histoire spÃ©cifique de la RÃ©gion du Sud Abyssin (Voir notamment le TracÃ© des Cartes de lâ€™Afrique en1617, ainsi que quelques repÃ¨res des Royaumes des Benengwe chez le savant Dominicain, Historien, Anthropologue, Linguiste et ThÃ©ologien, le PÃ¨re Bernardin Muzungu). Il faut dÃ©velopper la largesse de vue des peuples montagnards Ã©tablis dans le Â«Â Triangle (BTA)Â Â» oÃ¹ ils exercent une transhumance rÃ©glementÃ©e depuis des millÃ©naires de domestication des bovins. La Dynastie de Ntare Rushatsi Ã laquelle sâ€™accrochent trop facilement les historiens actuels nâ€™est pas nÃ©e de la lÃ©gende. Câ€™est la lÃ©gende qui e lâ€™incapacitÃ© des gÃ©nÃ©rations dâ€™aprÃ¨s la rupture de 1567 de reconstituer les faits et gestes de leurs ancÃªtres. La d Ntare Rushatsi et ses descendances sont une branche des nombreux descendants Zagwe, en ligne directe, sur des gÃ©nÃ©rations qui remontent au moins Ã la Reine de Saba. Seuls les clans qui ont gardÃ© les codes peuvent reconstituer cette majestueuse Ã©popÃ©e.Notre Dynastie ancienne est connue localement dans les manuels dâ€™histoire coloniale simplifiÃ©e, sous le nom de Â«Â JabweÂ Â». Â«Â JabweÂ Â» nâ€™est rien dâ€™autre que Â«Â ZagweÂ Â», le frÃ¨re de MÃ© Salomon et de la Reine de Saba, appelÃ© Ã Ãªtre le premier souverain masculin du Royaume de Saba, dÃ©sormais rÃ©unifiÃ avec IsraÃ«l. Il nâ€™y a donc aucune surprise que les traditions dynastiques et thÃ©ologiques de nos ancÃªtres soient en tous points hÃ©braÃ¯ques, conformÃ©ment Ã la Loi de Moise. SurÂ les images ci-dessus, je porte la Kipah juive, le Keter Kushitique, et le Shevet patriarcal. Je discute mÃ©ticuleusement des points de rituel et de doctrine pour Pesach-Kurya Umwaka, avec des rabbins et des â€˜parnassimâ€™ responsables de communautÃ©s Juives en Diaspora. Ces attributs se retrouvent tels quels sur nombre dâ€™images des anciens, que lâ€™Institut a mÃ©ticuleusement annotÃ©es et archivÃ©es.La Â«Â Question RoyaleÂ Â» au Burundi, au Rwanda, et dans les Grands Lac en gÃ©nÃ©ral, nâ€™est pas une question du passÃ Pour faire simple, nul nâ€™ignore que le dernier Roi du Rwanda est encore en vieÂ : un gÃ©ant de 2m 10, dont le statut est toujours placÃ© en suspens par les vicissitudes de la transition post-coloniale, et qui vit actuellement en exil aux Etats-Unis. Jâ€™ai eu le privilÃ¨ge de le rencontrer et de discuter avec lui, Ã Washington durant lâ€™hiver 2004. Au Burundi, en tout cas, la question royale figure au nombre de ces apories irrÃ©solues, qui forment le noeud gordien de lâ€™ordre constitutionnel, la monarchie ayant Ã©tÃ© abolie par un coup dâ€™Ã©tat dont la valeur constitutionnelle nâ€™a jamais Ã©tÃ© parenthÃ¨se constitutionnelle, dans la vie dâ€™un peuple, nâ€™est jamais de tout repos ni de bonne augure. Et lorsquâ€™il sâ rÃ©gime multi-millÃ©naire, parfaitement dÃ©mocratique, comme lâ€™est en gÃ©nÃ©ral le modÃ¨le de Monarchie Â Constitutio (appelÃ© chez-nous Â«Â DÃ©mocratie PastoraleÂ Â»), qui coule encore de longs jours dans des pays de haute rÃ©fÃ©rence e termes de dÃ©veloppement et de dÃ©mocratie, aux quatre coins de la planÃ¨te, lâ€™affaire prend une tout autre proportion.Â faut donc tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de prendre position dans la controverse post mortem Ntare V. Pour prÃ©venir toute suspicion de gÃ©nÃ©ralisation, dâ€™exagÃ©ration ou de tricherie, je parlerai donc Ã la premiÃ¨re pers avec, autant que faire se peut, des Ã©vÃ©nements vÃ©rifiables, des dates, des noms. UNE QUESTION QUE JE DECLINE AU PRÃ‰SENTa-Â Â Â Â Pendant que je me prÃ©parais Ã rÃ©diger ces indications doctrinales et factuelles, en cet aprÃ¨s-m Dimanche, 21 Juin 2009, la chaÃ®ne de tÃ©lÃ©vision AB3 diffusait un reportage intitulÃ©Â : Â«Â Le Pays des OriginesÂ Â». Il produit par la trÃ¨s sÃ©rieuse Ã©quipe Â«Â UshuaiaÂ Â», que les amateurs de grandes sensations Ã©co systÃ©miques connaissent et apprÃ©cient. Lâ€™Ã©mission concernait les terres mystÃ©rieuses du pays des montagnards Â«Â AfarÂ Â», lÃ phÃ©nomÃ¨nes volcaniques dâ€™une importance gÃ©ologique capitale pour la planÃ¨te, perpÃ©tuent une activitÃ© sismique d donne au paysage des Hauts Plateaux du Nord Abyssin un aspect des plus singuliers. Lâ€™Ã©mission commence Ã peu prÃ¨s par les mots suivantsÂ : Â«Â Nous sommes ici sur la terre de lâ€™ancien royaume biblique de Saba. Tout ici rappelle la terre des originesÂ Â». b-Â Â Â Â Les Afars sont les cousins des Tutsi dans le Nord Abyssin. Leurs cousins Issas aussi. Les conflits fratricides Afar/Issas, nÃ©s des conjonctures coloniales, ne changent rien Ã notre commune fraternitÃ©. Jâ€™ai longuement discutÃ© de ces rÃ©alitÃ©s Ã plusieurs reprises, durant ces 10 derniÃ¨res annÃ©es, avec les meilleurs reprÃ©sentants de tout ces nations kushites. Il nâ€™y a aucune possibilitÃ© pour qui que ce soit de nier lâ€™authenticitÃ© de ces discussions fraterne que ce soit avec les Massais, en marge de la ConfÃ©rence dâ€™Arusha, que ce soit avec les Falashas, en Ethiopie, ici en Belgique, et aux Etats-Unis. c-Â Â Â Â Jâ€™ai en plus lâ€™immense privilÃ¨ge de mâ€™Ãªtre vu confier de prÃ©cieuses piÃ¨c Falasha-Ethiopien, par le Rabbin Hailu Paris, de New York, aujourdâ€™hui Ã¢gÃ© de plus de 80 ans. Il est sans conteste le plus ancien rabbin Falasha reconnu aux Etats-Unis depuis plus de 40 ans, et quiÂ a Ã©tÃ© sur la ligne de front durant le long combat de reconnaissance de la question Falasha. Ce combat a commencÃ© avec le Professeur Joseph Halevi dans les annÃ©es 1850Â ; il a continuÃ© avec le Dr Jacques Faitlovitch et Emmanuel Tammrat, Dignitaire Ã la Cour de lâ€™Empereur HailÃ© SÃ©lasiÃ© vers 1930Â ; il est perpÃ©tuÃ© aujourdâ€™hui par une multitude de comitÃ©s et dâ€™organisations, en Afr Unis, en Angleterre et en IsraÃ«l. La question Royale en Abyssinie se profile toujours en filigrane de la question Falasha, notamment avec la mÃ©moire de la Reine Yoddit au XÃ¨me siÃ¨cle. Mais Ã§a câ€™est une trop longue histoireâ€¦d-Â Â Â Â Au de lâ€™Ã©tÃ© 2001, trÃ¨s exactement, le 21 Juillet, alors que je prÃ©sidais le Â«Â Conseil de la CouronneÂ Â» pour la Â«Â Ma Royale de NkoronkoÂ Â», et en pleine controverse post-Arusha, je pris lâ€™initiative de convier la Princesse Iribagiza Rosa Paula, derniÃ¨re descendante directe du dernier Roi Constitutionnel, Â«Â Rubangisha Miheto Zivyukirije i KiyenziÂ Â», intronisÃ© sous le nom dynastique de Â«Â Mwambutsa IVÂ Â», Â pour une confÃ©rence conjointe Ã Â Bruxelles, sur le ThÃ¨m

Â«DÃ©sormais, la Question Royale est une Question Nationale au BurundiÂ». Mwambutsa IV est justement le pÃ¨re de Ntare V. Si lâ€™Ã©vÃ©nement passa inaperÃ§u dans les milieux burundais dâ€™obÃ©dience hutu, alors en pleine lutte de positionnement pour lâ€™accÃ¨s aux dividendes post-Arusha, il nâ€™en fut pas de mÃªme dans les milieux intellectuels, diplomatiques et nobiliaires internationaux. Je me proposais alors de suggÃ©rer une mise en parenthÃ¨se provisoire de la Â«Â Loi SaliqueÂ Â», afin de trouver une issue Ã lâ€™impasse constitutionnelle que traversait le pays. La prÃ©cipitation des Ã©vÃ©nements en dÃ©cida autrement. Câ€™est ainsi que la parenthÃ¨se autour de la question royale continue.e-Â Â Â Â La p adressa au MÃ©diateur de lâ€˜Ã©poque, lâ€™ancien PrÃ©sident Sud Africain, Nelson Mandela, une lettre historique, Â pour lui part de nos prÃ©occupations. Dans cette lettre, mes titres Ã©taient simplement dÃ©clinÃ©sÂ : Â«Â Grand Chambellan de la CouronneÂ ; Gardien des ArmoiriesÂ ; MaÃ®tre des LivresÂ Â». La lettre fut envoyÃ©e Ã tous les Rois, Princes et Reines, en charge dâ€™Etat, aux quatre coins du monde, via leurs chancelleries Ã©tablies Ã Bruxelles.Â f-Â Â Â Â Â Nous avons reÃ§u cette ConfÃ©rence emblÃ©matique, des messages de sympathie et de soutien des organisations princiÃ¨res et nobiliaires, et mÃªme dâ€™organisations non princiÃ¨res, mais intÃ©ressÃ©es au devenir des anciennes dynasties, Ã©cartÃ©es de leurs fonctions par les vicissitudes des rÃ©volutions et de lâ€™histoire. Parmi elles, lâ€™Association de DÃ©fense de la Noblesse FranÃ§aise et EtrangÃ¨re (ADNFE), dirigÃ©e par Johan Domas, nous Ã©crit Ã partir du Mardi, 12 Novembre 2002, pour nous demander de faire partie de leurs fÃ©dÃ©rations.g-Â Â Â Â Le Mardi, 15 Avril 2003, je reÃ§ois la lettre dâ€™introduction du Dr Turner, chercheur dans une universitÃ© danoise, qui demandait Ã rencontrer lâ€™Ã©quipe de lâ€™Institut pour discuter des nouvelles tendances crÃ©Ã©es par la vague des propositions mises sur la table par le Conseil de la Couronne de Kush. h-Â Â Â Â Le Jeudi, 03 Mai 2003, je recevais la lettre du Professeur RenÃ© Lemarchand, de lâ€™UniversitÃ© de Floride, demand rendez-vous dâ€™urgence pour une mise au point thÃ©orique sur les questions soulevÃ©es par les propositions et le sort des thÃ©ories antÃ©rieures. Sa lettre du 05 FÃ©vrier 2005 commencera par ces motsÂ : Â«Â Merci Cher Princeâ€¦Â Â»i-Â Â Â Â Â 13 Juillet 2004, je recevais la dÃ©lÃ©gation de son Excellence le Mwata Yaamv, lâ€™Empereur de la Nation Lunda, dont les territoires sâ€™Ã©tendent sur le Shaba et sur lâ€™Angola. Nous nous sommes promis de rester en consultation permanente depuis lors.j-Â Â Â Â Â Â Lorsque le drame du 11 Septembre 2001 frappa lâ€™AmÃ©rique, nous avons adressÃ© un message condolÃ©ances et de soutien au peuple amÃ©ricain, par la voie de son Ambassadeur Ã Bruxelles, SE Stephen Brauer. Dans la rÃ©ponse quâ€™il me fit parvenir personnellement, aprÃ¨s un coup de fil personnalisÃ© de son SecrÃ©tariat, lâ€™Ambassad Stephen Brauer, me remercia en commenÃ§ant par dÃ©cliner mon titre rÃ©gulierÂ : Â«Prince Bwejeri, â€¦Â Â». La lettre est bie classÃ©e dans les archives de lâ€™Institut que je dirige.k-Â Â Â Â En quelques mois, câ€™est toute la vision traditionnelle de l presse sur les nations dâ€™Afrique Centrale qui va sâ€™en vÃ©ritablement trouver Ã©branlÃ©e. Le Vendredi, 27 AoÃ»t, 2004 livraison du journal britannique, The Economist, titre son reportage sur les Tutsi: The Jews of Africa.l-Â Â Â Â Â Â A lâ€™occasi la fÃªte de Tu Bishvat, Shevat 15, 5764 (Samedi, 7 FÃ©vrier, 2004), je fus invitÃ© par lâ€™Ambassadeur dâ€™IsraÃ«l Ã Bruxe Yehudi Kinnar, au DÃ®ner de Gala oÃ¹ la fine fleur des organisations juives de Belgique avait envoyÃ© ses reprÃ©sentants. Ma dÃ©lÃ©gation fut installÃ©e Ã la Â«Â Table de KushÂ Â» portant le numÃ©ro 12, le chiffre sacrÃ© des 12 Tribus dâ€™Isra que jâ€™ai invitÃ©s Ã mâ€™accompagner en cette soirÃ©e mÃ©morable Â sâ€™en souviennent encore.Â Le Professeur FrÃ grande figure deÂ la GÃ©opolitique et de la GÃ©ostratÃ©gie IsraÃ©lienne, dÃ©livra la leÃ§on inaugurale. Je fus invitÃ© moi-m Â produire un bref speech, gratifiÃ© dâ€™un vÃ©ritable â€˜standing ovationâ€™ par lâ€™arÃ©opage.m-Â Â Lors de la fÃªte ju Shoah de la mÃªme annÃ©e, 27 Nisan, 5764 (Samedi, 18 Avril, 2004), je fus invitÃ© par la Synagogue Beth Hillel, dirigÃ©e par le Rabbin Abraham Dahan, Ã la cÃ©rÃ©monie dâ€™hommage aux 6 millions de Juifs assassinÃ©s durant la Shoah. La prÃ©sentation que le rabbin fit de ma personne, de mes ancÃªtres israÃ©lites et de mes mÃ©rites Ã lâ€™Institut, fut retentissan Je fus invitÃ© Ã allumer la 12eme bougie, aprÃ¨s lâ€™Ambassadeur dâ€™IsraÃ«l, lâ€™Ambassadeur des Etats Unis,Â lâ€™A dâ€™Allemagne, le PrÃ©sident des Anciens Combattants, le PrÃ©sident des Enfants cachÃ©s, etc. De grandes figures des par et du Gouvernement belge Ã©taient reconnaissables dans la synagogueÂ pleine dâ€™Ã©minentes personnalitÃ©s: Madame Jo Milkey, Monsieur Elio Di Rupo, Monsieur Charles Michel, Feu Jacques Simonet, etc. n-Â Â Â Â Le 15 fÃ©vrier 2005, je fus reÃ§u au bureau de lâ€™Honorable Barack Obama, alors SÃ©nateur, pour prÃ©senter une motion orale en 17 points, et soumettre une proposition Ã©crite pour lâ€™avenir du Burundi et de la RÃ©gion des Grands Lacs, dans la perspective Havilienne. Je portais dans mes mains lâ€™insigne princier quâ€™est le Sceptre ou BÃ¢ton de Commandement (quâ€™on lâ€ comme on veutâ€¦), et que ceux qui mâ€™ont vu Ã Arusha connaissent bien. La proposition, sous la forme dâ€™un livre dâ€™ centaine de pages, visait Ã la pacification gÃ©nÃ©rale des peuples de la rÃ©gion, qui avaient un besoin urgent de rÃ©concilier les trois axes de fracture qui constituent les nÅ“uds dâ€™Ã©tranglement du Burundi et des Grands LacsÂ : La MÃ©moire et Lâ€™HistoireÂ ; La Tradition et La ModernitÃ©Â ; Le Droit et La ThÃ©ologie. La proposition est encore sur la Table du SÃ©nate Obama, devenu entretemps PrÃ©sident de la plus puissante Nation du Monde.o-Â Â Â Â En fÃ©vrier 2006, je fus reÃ§u Ã la Synagogue Nationale de Washington pour lâ€™ouverture du Tabernacle, et la rÃ©ception de la promesse solennelle dâ€™un Sefrei Torah pour la Nation Juive de Kush, en ma qualitÃ© de Maggid. Lors de cette cÃ©rÃ©monie sans prÃ©cÃ©dent, oÃ¹ je fu accompagnÃ© prophÃ©tiquement par douze jeunes â€˜Bar Mitzvahâ€™ de la communautÃ© juive de Washington, je portais Ã©galement, en plus de mon tallit rabbinique, mon sceptre princier. Lâ€™Ambassadeur de France Ã Washington Ã©tait prÃ©se la Synagogue ce jour-lÃ , et il devait prÃ©senter une communication extrÃªmement sensible Ã la CommunautÃ© Juive de Washington aprÃ¨s lâ€™Office. Câ€™Ã©tait, en effet, des moments tendus pour la France et le monde Juif, puisquâ€™un jeune venait dâ€™Ãªtre assassinÃ© en France. Durant le dÃ®ner offert par le Rabbin Shmuel Herzfeld, je fus installÃ© Ã la table de lâ€™Ambassadeur et du maÃ®tre de sÃ©ant, Rabbi Herzfeld.Je pourrais ainsi continuer cette longue liste de situations actuelles, des plus ordinaires aux plus formalisÃ©es, qui attestent que la question royale ne se dÃ©cline pas chez-moi au passÃ©. Les correspondances et les publications dÃ©posÃ©es par lâ€™Institut que je dirige, tant Ã Â lâ€™ONU, Ã Â lâ€™UN MusÃ©e Royal de lâ€™Afrique Centrale (cf. notamment les traces Ã©crites de Juillet 2002Â : les lettres de Thomas Hallier et de MichÃ¨le Fedoroff de lâ€™ECOSOC/ONUÂ ; cf. la lettre de remerciement de Madame Edwine Simons, Responsable de la Section Histoire du Temps PrÃ©sent, datÃ©e du 26 Avril 2004) font toujours attention Ã mentionner mes prÃ©rogatives thÃ©ologiques et savantes, en connexion avec me titres princiers. 2- LA CONTROVERSE NTARE Va. Les Points dâ€™accord. Empire du Kitara, Empire Hima-TutsiÂ ? Le piÃ¨ge des mots.Jâ€™Ã©cris cette section en ayant en mÃ©moire le CD produit par

lâ€™Ã©quipe de la RPA, sur la mort de Ntare V, et que jâ€™ai attentivement Ã©coutÃ©. Ce que je vais dire concerne aussi bie
qui ont produit ce CD que Â ceux qui lâ€™ont visionnÃ© avec intÃ©rÃªt, en cherchant Ã connaÃ®tre la vÃ©ritÃ© sur cet homm
destin si tragique. Il serait surprenant quâ€™ils ne se posent pas des questions aprÃ¨s avoir pris le temps de lire les
observations qui suivent. Ce que je dis reprÃ©sente un panorama global sans Â lequel lâ€™Ã©vÃ©nementiel dÃ©crit dans le C
son sens.Je dois dâ€™abord rappeler lâ€™importance quâ€™il y a Ã situer la Â«Â Controverse post mortem Ntare VÂ Â» dans
Â«Â Question RoyaleÂ Â» au Burundi, au Rwanda, et dans les Grands Lacs en gÃ©nÃ©ral. Je fÃ©licite dâ€™abord lâ€™Amba
Baranyanka pour avoir lancÃ© rÃ©solument cette controverse, en rappelant notamment Â cette rÃ©alitÃ© oubliÃ©e et falsifiÃ©e
Kitara, une rÃ©alitÃ© aujourdâ€™hui coulÃ©e dans une curieuse version africaine des Â«Â Protocoles de SionÂ», sous le dÃ©s
infamant dâ€™Â«Â Empire Hima-TutsiÂ Â». Les mots ici sont criminels. Des rÃ©alisations magnifiques avÃ©rÃ©es passent dan
poubelles de lâ€™histoire, parce que des axiologÃ¨mes infamants, portÃ©s par des institutions tentaculaires, imposent leur
diktat, prennent toute la place mÃ©diatique, et font impunÃ©ment outrage aussi bien Ã la vÃ©ritÃ© quâ€™Ã la mÃ©moire viva
peuples. Câ€™est ce que le Professeur Jules Isaac, un savant Juif de trÃ¨s grand mÃ©rite dans les annÃ©es 1950,Â a appelÃ©
Â«Â Lâ€™Enseignement du MÃ©prisÂ Â», dans le livre qui porte le mÃªme titre. Le savant Juif eut la chance de bÃ©nÃ©ficier d
comprÃ©hension et de lâ€™amitiÃ© dâ€™un homme dâ€™exception, en la personne du pape Jean XXIII, et son livre fut une rÃ
pour les travaux du Concile Vatican II, en ce qui concerne lâ€™approche conciliaire des questions juives. Ainsi, le mot juste
ne sera pas pour nous cet Â«Empire du KitaraÂ Â» que ramÃ¨ne sans prÃ©cautions le Prince Baranyanka, mais celui de
Â«Royaumes Sud-KushitiquesÂ Â». Et ce nâ€™est pas la mÃªme chose. Baranyanka reste nÃ©anmoins lâ€™unÂ des rares le
se rapproche de la rÃ©alitÃ© brÃ»lante et mondialiste des faits, et qui de ce fait, prend le risque de Â«Â dÃ©senclaverÂ Â»
lâ€™histoire du Burundi monarchique, en replaÃ§ant ses trajectoires et ses traditions dans la Â«Â Grande Histoire duÂ
MondeÂ Â». Je lui souhaite dâ€™affinerÂ son examen, et de ne pas se rÃ©signer Ã condamner une si bonne initiative Ã une
injuste troncation. Je me tiens Ã sa disposition pour de plus amples complÃ©ments dâ€™informations, sâ€™il le souhaite..
Lâ€™AutodafÃ© de NdagoJe marque ensuite mon accord avec le mÃªme intervenant pour son juste rappel des traditions
royales et des sites mÃ©moriels.Â Je partage son regret pour ce que jâ€™appelle, en pesant mes mots, lâ€™Â Â«Â AutodafÃ©
NdagoÂ Â», ce crime contre les archives vivantes, exÃ©cutÃ© de sang froid par la DeuxiÃ¨me RÃ©publique, et qui nâ€™a dâ€™
proportions du monde occidental, que la destruction par le feu de la BibliothÃ¨que dâ€™Alexandrie. Imaginez-vous le choc du
monde le jour ou un individu sâ€™aviserait dâ€™abattre et brÃ»ler le Baobab de Stanley, situÃ© Ã lâ€™embouchure du Fleuve
sur lâ€™AtlantiqueÂ ! Je suis malgrÃ© tout au regret de prÃ©venir que tout cet effort de dÃ©senclaver lâ€™espace risque dâ€™
tant que Baranyanka ne consentira pas lâ€™effort de dÃ©senclaver le temps. Â . Arbres SacrÃ©s, Feu SacrÃ©Â : Des Institutio
BibliquesJusquâ€™ Ã prÃ©sent, tout lâ€™effort des historiens actuels a Ã©tÃ© de convaincre le monde que le Burundi est un
exceptionnel oÃ¹ la politique se rÃ©sume au conflit sÃ©culaire entre â€˜Seigneurs Tutsiâ€™ et â€˜Serfs Hutuâ€™. Les institutio
monarchiques du Burundi seraient ainsi une parenthÃ¨se dans cette longue histoire conflictuelle. Les vrais historiens
savent que câ€™est plutÃ´t lâ€™inverse. Le conflit Hutu-Tutsi est une exception dans une longue trame historique. La
Gouvernance Monarchique, que des penseurs somaliens de lâ€™UNESCO appellent Â«Â DÃ©mocratie PastoraleÂ Â», est la
rÃ¨gle dans Kush. Cette rÃ¨gle sâ€™est forgÃ©e sur des millÃ©naires, dans la droite continuitÃ© des Royaumes Kushitiques du
Nil, et du Â«Â TriangleÂ Â» (BTA=Biblical Triangle of Africa), qui donnent, Ã un moment donnÃ©, la quintessence du Royaume
biblique de Salomon, avant dâ€™en Ãªtre les hÃ©ritiers post-exiliques, aprÃ¨s la Dispersion et la Destruction du Temple. Jâ€™i
encore une fois lâ€™Ambassadeur Baranyanka Ã Â complÃ©ter son examen et Ã revoir sa proposition. Il se rendra compte, trÃ
facilement, que les â€˜arbres sacrÃ©sâ€™ (ibigabiroÂ ; inganzamarumbu), le â€˜feu sacrÃ©â€™ (Umuriro wa Kimeza), sont de
bibliques. Et la Bible, ce nâ€™est pas nâ€™importe quoi. Je rappelle Ã cet Ã©gard lâ€™ultime mÃ©ta-codage talmudique ance
forme dâ€™un puzzle foisonnant, que jâ€™ai personnellement essayÃ© de simplifier et de modÃ©liser, sous lâ€™Appellation t
dâ€™ Â«Â Eruv MalkuyyotÂ Â», et qui rend compte, en une synopse saisissante, de toutes ces rÃ©alitÃ©s complexes enfin
dÃ©codÃ©es, comme le veut Ã Â la fois lâ€™axiomatique rabbinique du Â«Â RaMbamÂ Â» et celle plutÃ´t sÃ©culiÃ¨re et cont
du gÃ©ant de lâ€™Anthropologie Stucturale, le Professeur Claude LÃ©vi-Strauss. b. Les points de dÃ©saccord.Â Code
EsotÃ©riqueÂ ?Â Parlons plutÃ´t de Â«Â CodexÂ Â»Tout est dans les mots. Je conteste, dâ€™emblÃ©e, le concept obscur de
EsotÃ©riqueÂ Â». Il charrie une charge nÃ©gative, qui stigmatise et pervertit par consÃ©quent la rÃ©alitÃ© quâ€™il voulait dÃ©
fait apparaÃ®tre les rÃ¨gles constitutionnelles ordinaires comme une Ã©trange exception, un dispositif secret, fermÃ© au
contrÃ´le dÃ©mocratique, avec tout ce qui suit de suspicions et de mise aux rencarts plus que souhaitable, urgente. Le
concept classique que nous prÃ©fÃ©rons est celui de Codex. Câ€™est celui qui est appliquÃ© par les savants en prÃ©sence d
grands corpus de lois, de coutumes, de mythes fondateurs, de rÃ©cits dâ€™origines, etc...Ce processus de recomposition est
connu depuis le fond Gilgamesh, la Torah de MoshÃ©, le fond PhÃ©nicien, le fond Babylonien, le Codex des Septantes, le
Codex du RaMbam, le Chulchan Arukh de Joseph Caroâ€¦ jusqu'au Codex du chrÃ©tien JÃ©rÃ´me. Les thÃ©ologiens et les
canonistes qui me lisent savent de quoi je parle. Le Codex est unÂ concept opÃ©ratoire universel particuliÃ¨rement en
honneur chez les classificateurs et les lÃ©gistes. Câ€™est lui qui doit servir ici. Pas celui de Â«Â Code EsotÃ©riqueÂ Â» que
personne ne contrÃ´le.. Ntare V est-il un Roi ConstitutionnelÂ au Regard du Codex ?NonÂ !Â Pire, câ€™est un Roi suspect
dâ€™Apostasie. Il suffit pour cela de se rappeler le sujet de contentieux permanent entre les rois constitutionnels du Burundi
et du Rwanda avec les pouvoirs dâ€™occupation, en particulier missionnaires et belges. Le contentieux No1 Ã©tait toujours
dâ€™ordre ThÃ©ologique. Â Le Roi Musinga du Rwanda refusa de se convertir au Catholicisme, aprÃ¨s une longe controverse
thÃ©ologique avec le chef des missionnaires chrÃ©tiens, Mgr LÃ©on Classe. Il fut dÃ©portÃ© et mourut Ã Moba au Shaba. Le
dernier Roi constitutionnel du Burundi, Mwambutsa IV, refusa, lui aussi, de se convertir au Catholicisme aprÃ¨s maintes
tentatives des PÃ¨res Canonica et Grauls. Il fut sujet de persÃ©cutions, de dÃ©nigrements, et finalement, Ã©chappa de
justesse Ã un attentat meurtrier planifiÃ© sous la forme dâ€™un coup dâ€™Ã©tatÂ ; ce qui lâ€™obligea Ã fuir, sans avoir pu p
succession. Pourquoi cet entÃªtementÂ thÃ©ologique ? Ces Rois Kushites Ã©taient des Rois Juifs, Ã la fois hommes dâ€™Eta
garants justement de la Doctrine thÃ©ologique. Ils ne pouvaient se convertir au Christianisme sans tomber dans
lâ€™Apostasie. Ceux quiÂ se convertirent sous la menace sont couramment qualifiÃ©s de ConversosÂ ; ceux qui se convertire
par opportunisme sont qualifiÃ©s dâ€™Apostats. Ils ne pouvaient plus gouverner selon le Codex. Ntare V est lâ€™un dâ€™eux

question des Princes Apostats est donc une grande affaire. Rwagasore nâ€™y Ã©chappe pas. Lui et son petit frÃ¨re ont Ã©tÃ© des dirigeants du pays, mais ce furent des dirigeants dâ€™un pays qui ne rÃ©pondait plus au Codex de leurs ancÃªtres. Ceci a de graves consÃ©quences, Ã la fois pour les concernÃ©s, pour les descendants, et pour les historiens qui ignorent la force du CODEX, ou qui ont pris le parti de dÃ©nigrer ce dernier. Les dirigeants issus du tutorat extra-Codex sont purement et simplement inconstitutionnels au regard du Codex.Le Roi JudÃ©o-Kushitique du Burundi, est en effet, avant tout, le Gardien de la Religion. Il nâ€™est pas le dÃ©tenteur des privilÃ¨ges que dÃ©crivent les missionnaires et les coloniaux. Son destin est des moins enviables par le commun des mortels. Il doit rester vigilant, Ãªtre au four et au moulin, veiller surtout Ã lâ€™intÃ©gritÃ© du culte, Ã la conformitÃ© des tefillins (ibiheko) sous peine dâ€™attirer les pires malheurs sur le pays et su descendants. Il doit rester strictement kosher, câ€™est- Ã -dire conforme au Codex, afin dâ€™assurer la prospÃ©ritÃ© de la na croit des vaches, la fertilitÃ© des femmes, la verdure des champs, le bon rÃ©gime des pluies, lâ€™abondance des rÃ©coltes. Lisez ne fut-ce que Paul Del Perugia, et vous serez pris de vertige devant cet abandon quasi monacal, qui peut aller jusquâ€™au sacrifice suprÃªme, pour le salut de la nation, une fois que celle-ci est menacÃ©e dâ€™extinction, sans autre forme recours. Avant donc dâ€™Ãªtre un chef politique ou militaire, avant dâ€™Ãªtre un planificateur, le roi judÃ©o-kushitique est un c religieux. Tous les ouvrages des annÃ©es 1890-1950 le montrent sous cet aspect et Ã profusion, mÃªme sâ€™ils dÃ©nigrent obliquement ou frontalement le Codex comme un corps dâ€™observances stupides et superstitieuses. Le Roi est le chef des ThÃ©ologiens et des Ritualistes. Câ€™est lâ€™Ã©quivalent du Calife de lâ€™Ansar Al Islam (la Terre dâ€™Islam), le Grand P Royaume Juif au temps du Temple, le Pape des Etats ChrÃ©tiens.Â Ntare V Ã©tait-il encore de ce calibre-lÃ ? La rÃ©ponse va de soi. Câ€™est NONÂ ! Câ€™Ã©tait un jeune converti, intronisÃ© comme un chef coutumier par les anciens Ã©lÃ¨ves des sÃ© catholiques, qui Ã©taient passÃ©s Ã la solde des anciens pouvoirs dâ€™occupation. Il sâ€™agissait dâ€™une tactique habile valoir aux yeux de certaines nations du Tiers Monde et surtout de lâ€™ONU, durant la pÃ©riode complexe de la Guerre Froide, comme le dÃ©crit fort justement Marc Manirakiza, dans son livre-tÃ©moignage sur la Fin de la Monarchie au Burundi. Ntare V Ã©tait un jeune homme rebelle Ã la volontÃ© et aux ordres et de son pÃ¨re. Il nâ€™a pas Ã©coutÃ© ce dernier quand les comploteurs sont venus le chercher en Europe pour le monter contre son pÃ¨re, en vue dâ€™un coup dâ€™Ã©tat programmÃ© ils voulaient faire porter la responsabilitÃ© au seul membre survivant Â et potentiellement lÃ©gal de la famille royale. Le jeune homme nâ€™a pas respectÃ© les prescrits du CODEX, en dÃ©pit des avertissements de son pÃ¨re. Il fut ainsi la proie facile de prÃ©dateurs. Pour Ntare V, la fin tragique de 1972 Ã©tait dÃ©jÃ inscrite, comme en effet deÂ miroir, dans sa transgression de 1966. . La dÃ©pouille de Ntare V devrait-elle rejoindre le NÃ©cropole de RemeraÂ au Regard du Codex? NonÂ ! Ce lieu sacrÃ© est strictement rÃ©servÃ© aux souverains constitutionnels, et surtout pas aux Princes soupÃ§onnÃ©s dâ€™Apostasie, câ€™es qui ont rejetÃ© la protection de la religion et des lois de leurs ancÃªtres. Car tout se joue lÃ , sur le plan lÃ©gislatif et thÃ©ologique. On ne peut solliciter la protection dâ€™ancÃªtres dont on a reniÃ© les lois et les traditions, et donc les bÃ©nÃ©d et les mÃ©rites. La politique nâ€™est pour rien dans tout ceci. Seule compte la Loi des AncÃªtres prÃ©cieusement dÃ©posÃ©e le Codex.Une grave question dâ€™amÃ©nagement des CimetiÃ¨res est, bien entendue, ici posÃ©e en arriÃ¨re-plan. Elle se pos encore de nos jours, partout oÃ¹ les disparitÃ©s confessionnelles ne font pas figure de dÃ©tails. En France, en IsraÃ«l, dans les anciens pays du Shletel, une telle question trouverait sa rÃ©ponse immÃ©diatement. La question des CimetiÃ¨res fait partie des menaces potentielles Â qui sont autant de volcans sur lesquels les Burundais sont assis. Les dirigeants de lâ€™Eglise catholiques sont sans doute les mieux placÃ©s pour fixer le meilleur sort Ã rÃ©server aux dÃ©pouilles des Princes catholiques. Je propose, pour ma part, pour des raisons de pacification gÃ©nÃ©rale, et de compromis inter-religieux, et surtout dâ€™exemplaritÃ© aux yeux dâ€™Ã©ventuels candidats Apostats, que le Roi catholique Ntare V reste avec les victimes sont mortsÂ avec lui. Câ€™Ã©tait, si je ne me trompe, pour leur grande majoritÃ©, des catholiques du centre du pays... sauf tÃ©moignages avÃ©rÃ©s quâ€™il serait tombÃ© dans un traquenard, et que sa foi ancestrale serait restÃ©e intacte. A dÃ©fau cela, Quâ€™il reste avec eux, pour la vie et pour la mort. Et pour Ã©viter des manipulations qui ne sont ni de la tradition hutu, ni de la tradition tutsi, Â quâ€™on Ã©vite de les dÃ©terrer inutilement. Quâ€™un mÃ©morial Catholique soit dressÃ© Ã lâ€™e selon des dispositifs que lâ€™Eglise catholique connaÃ®t mieux que moi. On peut mÃªme penser Ã faire de certains des Saints. Pourquoi pasÂ ? A lâ€™exemple dâ€™Edith Stein Ã Auschwitzâ€¦. La DÃ©pouille du Roi Mwambutsa IVPar contre, la d de savoir si la dÃ©pouille du Roi Mwambutsa doit ou non Ãªtre rapatriÃ©e est une affaire cruciale. Mais ici encore, lâ€™observation du Codex est de rigueur. Je me souviens dâ€™avoir discutÃ©, en long et en large, avec lâ€™ex-PrÃ©sident B cette grave question. Il mâ€™a fait part des blocages quâ€™il a rencontrÃ©s au cours de son rÃ©gime, pour tenter de rapatrier dÃ©pouille du SouverainÂ ; et je lui ai fait part de mes observations. Le CODEX est trÃ¨s clair lÃ -dessus, particuliÃ¨rement au chapitre des Rois Â«Â BambutsaÂ Â».. Umwami ntagira Ubwoko?Â Il y a bien dâ€™autres sujets de dÃ©saccord, dont celui relatif Ã la maxime Ã©noncÃ©e par BaranyankaÂ et queÂ jâ€™ai dÃ©jÃ entendue profÃ©rÃ©e par dâ€™autres bouches, not Mathias Hitimana: Â«Â Umwami ntagira UbwokoÂ Â». Ce que nous lisons lÃ est tout simplement un euphÃ©misme de rÃ©cent fabrication, tactiquement diffusÃ© du temps du Prince-RÃ©gent, Nduwumwe, et dictÃ© aussi bien par un rÃ©flexe dÃ©sespÃ©r survie face Ã la disproportion des forces hostiles, que par le fameux Â«Â stigmate de courtoisieÂ Â» en situation de rapports de forces provisoirement favorables. Pour se rendre compte de la supercherie, il nâ€™y a quâ€™Ã rÃ©pondre Ã la questionÂ sont devenus les descendants et les collatÃ©raux des diffÃ©rents souverains qui ont rÃ©gnÃ© depuis des siÃ¨cles au BurundiÂ ?Â Â». Puisquâ€™on sait quâ€™ils se sont transmuÃ©s en des clans parfaitement connus et identifiables, de quel gro relÃ¨vent donc ces clansÂ princiers actuellement ? Ils sont tous Tutsi, câ€™est lâ€™Ã©vidence mÃªme. Toute dÃ©claration con relÃ¨ve dâ€™anticipations politiques mal cadrÃ©es, et dontÂ le prÃ©texte ainsi Ã©noncÃ© est, Ã tous Ã©gards, contraire au p Codex. Prof Yochanan BwejeriÂ Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Â Bruxelles, le 22 Juin 2009Prince de N ArmoiriesMaÃ®tre des Livres